

Témoignage de Cassandra

Bonjour Dr Dupagne,

Cela fait quelques mois que j'ai découvert ce forum mais je n'ai pas osé parler de mon histoire pour le moment. Au fil des messages que j'ai pu lire, je me suis rendue compte que vous étiez bien au fait des dérives commises par certains médecins et surtout des murs qui se dressent devant les patients qui tentent de faire reconnaître ces abus.

J'ai pour ma part été suivie par un psychiatre de 59 ans, j'en avais alors 31. Je l'avais consulté pour avoir son avis sur une situation de soin dans laquelle j'avais été déstabilisée par un patient dominateur et cynique, qui était par ailleurs médecin. Je n'avais pas su me positionner en tant qu'adulte capable de s'affirmer ni en tant que professionnelle de santé capable de prodiguer des soins de qualité ; ce qui me questionnait. Mon travail thérapeutique tournait autour de l'impact des violences subies lorsque j'étais enfant, sur ma vie actuelle surtout professionnelle.

J'arrivais à aborder avec le médecin des événements assez traumatisants que je n'avais jamais osé confier à personne. Je ne pensais pas être capable de dire toutes ces choses à une personne dont je ne connaissais rien mais au fil du temps, je me suis entièrement livrée à lui.

Je portais une admiration certaine et beaucoup d'estime pour mon thérapeute. Je l'idéalisais. Avec le recul on peut dire sans fondement objectif puisque je ne savais rien de lui. Je me souviens lui avoir raconté un de mes rêves dans lequel il me prenait dans ses bras. Cet enveloppement imaginaire m'avait troublée, ce dont je lui avais parlé en consultation. Il m'avait alors demandé ce que cela représenterait de me retrouver dans ses bras. Ce à quoi j'avais répondu spontanément que ce serait « une chaleureuse parenthèse ». Parallèlement j'avais de plus en plus l'impression d'être indigne d'amour. Voilà, je faisais l'expérience du transfert : le thérapeute endossait symboliquement la place de mon père et moi je reprenais ma place d'enfant, mal aimée.

Au bout de 16 mois, au cours d'une séance alors que nous parlions de cette considération que j'avais pour lui, il me proposa de venir m'asseoir sur ses genoux. En acceptant de le faire, j'ai inscrit définitivement ma soumission pour cet homme. Puis il m'a embrassée. Je suis rentrée chez moi avec cette impression d'étrangeté. Était-ce bien réel ce qu'il venait de se produire ? Qu'est-ce que cela signifiait ?

Déroutée, quelques jours après j'ai quitté le père de mes enfants avec lequel je vivais depuis 11 ans. Puis nous avons eu des relations intimes pratiquement tout le temps à son cabinet, avant le début de ses consultations. Il ne m'accordait jamais plus de temps que celui nécessaire à ces relations sexuelles. J'étais ensuite rapidement éjectée ; il avait du travail !!!

Au fur à mesure que le temps passait je dépérissais. Je n'arrivais pas à me défaire de cette relation toxique dont je n'étais que l'objet sexuel. Je n'avais plus de vie, j'étais à son entière disposition. J'étais dans la confusion la plus totale, la honte a fait que je n'ai pu me confier à personne. Je me suis isolée du monde. Ma seule échappatoire est devenue l'écriture. « Ecrire c'est hurler sans bruit », elle avait raison Marguerite Duras. J'ai mis sur papier tous mes ressentis, mes sentiments, toutes mes questions et incompréhensions, toute ma culpabilité.

Je dépérissais psychologiquement (ruminations mentales, insomnies, perte de mémoire, stress...) et physiquement (perte de poids de 16 kg, maux de ventre,...) et ma famille ne comprenait pas ce qu'il m'arrivait ni mes employeurs d'ailleurs ; j'ai démissionné quatre fois en un an.

J'avais essayé à plusieurs reprises, sans succès, de mettre fin à cette sordide histoire qui n'était pas une histoire d'amour entre deux adultes consentants, bienveillants l'un envers l'autre mais bien une

relation d'emprise au bénéfice d'une seule personne, le psy. Ce psy en qui j'avais confiance, qui savait tout de moi, et qui nécessairement avait une autorité sur moi ; de par son âge, son statut de médecin et d'analyste donnant à la relation une dimension transférentielle.

J'étais quelque part attachée à cet homme dont je croyais les déclarations d'amour et en même temps le message qu'il m'envoyait était clair : je n'étais rien. Mais comme les femmes victimes de violences conjugales je n'arrivais pas à m'y soustraire. J'étais prisonnière. Je me souviens lui avoir envoyé un mail assez révélateur dans lequel je le suppliais de me laisser partir. Mais dès qu'il voyait que je voulais mettre de la distance, il sortait l'artillerie lourde pour maintenir le lien (mensonges, pardon, fausses promesses, silences, harcèlement...) me maintenant dans une grande confusion mentale empreinte d'ambivalence entre rejet et attachement.

Insidieusement, je me suis retirée de la vie. J'ai fait une dépression sévère avec un fort sentiment de dévalorisation et de culpabilité qui m'a valu une hospitalisation. Je ne voyais qu'une solution pour sortir de cet enfer : mourir, moi qui n'avais jamais eu de pensées suicidaires auparavant. Je sais maintenant ce que c'est de ne plus avoir envie de vivre.

La prise de conscience s'est faite pour ma part grâce à la lecture d'un article traitant de la manipulation. J'ai immédiatement fait le rapprochement avec ses comportements. J'ai donc voulu en savoir plus et j'ai lu un livre parlant du sujet. A partir de ce jour j'ai gardé ce livre tout le temps avec moi, il était mon arme secrète.

Le déclic final, ce qui m'a permis de lui dire STOP a été une de ses paroles : il m'a appelé « ma fille ». J'ai réagi très vivement, mais il avait tout dit ! J'avais trouvé en lui mon père-vers. Ma carence affective m'avait poussé à me soumettre et à finir par accepter l'inacceptable.

J'ai tenu bon grâce à l'aide d'une psychologue car il n'a pas lâché l'affaire facilement, il m'a même écrit : « tu as pardonné à ton père et tu ne me pardonnes pas à moi ».

Après la fin de la relation, je m'en suis beaucoup voulue de m'être laissée traiter comme ça. J'étais enfin libérée mais démolie ; je souffrais d'une détresse morale importante en réalisant que je n'avais pas su me protéger des agissements de ce médecin pourtant contraires au sens moral, à l'éthique professionnelle...Je me suis détestée à un point que je n'aurai jamais cru bien plus que je ne l'ai détesté lui de m'avoir si mal menée. C'est là que j'ai commencé à avoir des troubles du comportement alimentaire. Je mangeais jusqu'à étouffer, puis je vomissais en pleurant toute ma peine, me haïssant au plus haut point. Pendant cette période, j'ai pris beaucoup de codéine (alors disponible sans ordonnance). Cela me permettait de me plonger dans un état second, de mettre mon cerveau sur pause, de me déconnecter de ma souffrance.

J'étais perdue, j'errais, je nageais en eaux troubles ne sachant quelle direction prendre pour aller mieux. J'avais cherché de l'aide auprès de professionnels sans succès. Aussi pour ne pas couler, j'ai décidé de suivre une formation en psycho. Je pensais que cela m'aiderait à comprendre ce qui m'était arrivé et donc d'aller mieux. Pour suivre la dite formation, l'école demandait une attestation de suivi par un psy. Lorsque j'ai contacté le secrétariat de mon ancien psychiatre pour obtenir cette attestation, il a tenu absolument à me parler. Il voulait savoir ce que j'allais en faire ! J'ai senti qu'il n'était pas tranquille. Pendant les jours qui ont suivi cette conversation j'ai réfléchi et lui ai demandé mon dossier médical, j'espérais y trouver des éléments pouvant m'aider à comprendre ce qui m'était arrivé. Mais le psychiatre essayait encore de m'embrouiller la tête. C'est précisément à ce moment que je me suis dis qu'il fallait que je mette un terme à son influence sur moi.

La plainte au conseil départemental a commencé à germer dans mon esprit, elle avait plusieurs objectifs : introduire un tiers séparateur afin de me protéger de lui et de ma propre faiblesse, ne plus

avoir honte en mettant au grand jour cette histoire cachée, tabou et commencer enfin la reconstruction.

J'étais encore extrêmement fragile lorsque j'ai commencé mes démarches et j'ai été confrontée à une autre peine : l'incompréhension et le rejet de beaucoup de professionnels auxquels je me suis confiée. J'ai entendu des paroles pleines de jugement de valeur, qui m'ont un peu plus enfoncée : "en sortant avec un homme marié vous vous attendiez à quoi", "vous aviez des troubles de la personnalité et cela pourrait vous desservir dans votre action", « une plainte à l'Ordre à la limite mais n'espérez même pas de plainte au civil ou au pénal", "vous allez être confrontés à la confraternité, au corporatisme », « vous étiez tout de même consentante , « quand on consulte un psy c'est que déjà on n'est pas très bien dans sa tête, ce qui ne va pas vous aider »...

Ah oui, un message bien répandu : les patientes qui ont besoin d'un psy sont des hystériques, des érotomanes, bref des séductrices en puissance ou alors des affabulatrices, c'est bien connu. Bref peu de soutien ou alors du soutien jusqu'à ce que je révèle que l'homme en question était mon psychiatre.

Heureusement j'ai pu compter sur ma famille, témoin de mon mal-être et qui m'a soutenue et encouragée à aller jusqu'au bout.

J'ai donc consulté un avocat. Ça a été bénéfique car cela m'a permis de ne plus rester inerte autour de ma souffrance mais de me mettre en mouvement et d'aller de l'avant.

Pendant plusieurs mois, j'ai consulté une psychologue anciennement experte auprès des tribunaux. Elle m'a fait énormément avancer et quand mon avocat a repris contact avec moi, je me sentais plus forte pour entamer la procédure, un an après tout de même.

Je craignais beaucoup l'étape de la réunion de conciliation au siège du conseil départemental de l'Ordre des médecins, terrorisée à l'idée de me retrouver face à lui.

Le soutien et l'expérience d'autres victimes rencontrées sur le forum atoute.org animé par le Dr Dupagne, m'ont aidée à traverser cette étape et à ne pas en ressortir un peu plus démolie.

Le psychiatre a d'abord été entendu par deux médecins pendant que j'attendais avec mon avocat dans une pièce voisine. J'étais dans un état de stress important, difficilement gérable, déclenché par le simple fait de l'avoir aperçu, pourtant de loin, quelques instants auparavant et de l'imaginer ensuite à quelques mètres de moi.

Puis j'ai été reçue par les deux conseillers ordinaires en présence de mon avocat, mais cela a été une expérience difficile. Ils n'ont fait aucun commentaire sur la nature ou le contenu de ma plainte. Même s'ils se doivent de rester neutres, je n'ai pas senti de leur part de réel intérêt pour ma démarche ni d'empathie à mon égard. C'est très subtil comme attitude mais ça envoie un message clair au patient, qui se sent encore une fois non reconnu dans sa souffrance.

Au contraire, l'un des deux nous a signifié qu'il ne fallait pas oublier que le dr X avait perdu sa vie conjugale et était accablé par les reproches de ses enfants ! Ben oui, c'est lui la victime, c'est un positionnement fréquent chez lui. C'était dur d'entendre ces propos. Heureusement que mon avocat était à mes côtés et je conseillerais à tous les patients qui vont en conciliation de toujours être assistés car quand on ne se sent pas compris ça ne libère pas la parole, bien au contraire, ça m'a rendue mutique.

Aucun remord ni excuse exprimés par le psychiatre qui leur a dit qu'il pensait que j'étais guérie lorsque cela est arrivé. Or c'est bien au cours d'une consultation qu'il m'a demandé de venir m'asseoir sur ses genoux. Et puis guérie de quoi au juste ? De ma soumission à l'autorité ? J'ai plongé dans la dépression après sa transgression et me suis enfoncée dans le chaos tandis que lui a profité de mes difficultés à mettre fin à la relation. Les conseillers n'ont même pas condamné verbalement le manquement déontologique de ce médecin... Je suis déçue même si je m'y attendais. J'ai maintenu ma plainte car je me sens un peu apaisée depuis que j'ai entamé cette démarche. Néanmoins ce n'est pas facile de tenir le cap devant ces médecins qui ne considèrent pas les patients comme de potentielles victimes et qui se protègent entre eux.